

L'Echo de Malvalette

BULLETIN MUNICIPAL N°14
Édition Janvier 2016

EDITO



Madame, Monsieur,

La particularité de notre commune, avec ses nombreux villages et hameaux, dispersés sur un territoire étendu, ne permet pas de toujours savoir ce qui s'y passe.

Dans ce nouveau bulletin municipal nous avons donc le plaisir de vous présenter les principaux travaux qui ont été réalisés ou engagés en 2015, afin d'améliorer les infrastructures et donc votre qualité de vie à Malvalette ; la voirie et l'assainissement ont été les gros chantiers de l'an passé.

Dans un domaine plus réglementaire, nous avons mis en route l'étude de notre nouveau document d'urbanisme, le PLU ou Plan Local d'Urbanisme qui succédera au Plan d'Occupation des Sols en 2017.

Les projets de 2016 vous sont aussi présentés ; nous les avons ciblés par priorité en fonction de nos possibilités budgétaires : poursuite de l'étude du PLU, quelques travaux de voirie limités, construction d'un local technique , ...

Enfin nous évoquons les différentes manifestations organisées en 2015 : théâtre, concerts, activités des associations, ... et pour finir un page d'état civil et des informations pratiques.

Il est difficile de terminer cet éditto, sans évoquer les évènements tragiques qui ont ensanglanté notre pays en 2015, et sans éprouver à nouveau de la compassion pour les victimes et leurs proches. Aussi le Conseil Municipal, se joint à moi pour vous souhaiter une année 2016, que nous espérons meilleure, une année plus fraternelle, où nous saurons résister en restant nous-mêmes.

Meilleurs vœux à tous,

Le Maire : Jean-Philippe MONTAGNON

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de réfection de nos voiries communales, commencés en 2014, se sont poursuivis cette année avec au programme le chantier du centre bourg de Mayol, l'entrée du village d'Angelard, et la fin des travaux au village de Clavières.

Nos agents techniques assurent quant à eux l'entretien courant de nos voiries. Nous essayons de répondre au plus vite aux réclamations de nos concitoyens tout en privilégiant les voies les plus empruntées. Vous pouvez leur signaler des travaux à réaliser dans votre village ou transmettre vos demandes à la mairie. Nous organisons leur planning d'intervention en fonction des travaux en cours.

Centre bourg de Mayol

Ce chantier nous a réservé quelques mauvaises surprises. Des travaux d'assainissement ont été réalisés dans l'urgence, le réseau étant partiellement en très mauvais état. De plus, avant la pose de l'enrobé, un empièchement a été rendu obligatoire, celui-ci étant complètement inexistant. Malgré ces désagréments, le résultat semble convenir à la majorité des riverains. Nous les remercions pour leur patience pendant la durée des travaux, plus longue que prévue.

Angelard

La route d'accès au village (environ 350 mètres) qui était en assez mauvais état, a été refaite en enrobé. Ces travaux ont permis à cette voie de retrouver une largeur plus conforme à la circulation. Dans un futur proche, des travaux de voirie sont à envisager dans le centre de ce hameau.

Clavières

La fin des travaux de voirie programmée en 2015, a été reportée au printemps 2016. En effet, les travaux de réfection de la lagune ayant pris du retard, il aurait été dommage d'abîmer cette voie alors que de gros engins de chantier allaient l'emprunter.

Voirie 2016

Hormis la fin du chantier de Clavières, il y aura en 2016 la réalisation d'un nouvel enrobé dans le centre de Bruailles, suite aux travaux de réfection des réseaux d'eau, d'égout et d'électricité ; nous prévoyons également quelques travaux de voirie indispensables, sur des tronçons limités de voies publiques.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Bâtiment

Dans notre édito 2014, nous avons évoqué la création d'un local municipal fermé pour abriter et sécuriser notre matériel (tracteur, camion, matériel d'entretien, etc.). Après appel d'offre, Mr RANC, architecte, a été choisi pour l'étude de ce projet. Ce bâtiment se situera dans le centre bourg près du cimetière. Cette construction sera subventionnée en partie par une dotation de l'état et par de l'enveloppe parlementaire, le solde restant à la charge de la commune. Les travaux débuteront dans le courant de l'été.

Silo à pouzzolane

Des contacts sont en cours pour acquérir un terrain, qui permettra de mettre en place un stock de pouzzolane pour le sablage des routes du haut de la commune. Ce projet se réalisera conjointement avec les services techniques de la mairie d'Aurec qui sont également intéressés par ce stockage.

ASSAINISSEMENT

De gros travaux de rénovation ont été réalisés sur le système de traitement des eaux usées des villages de Clavarette et de Clavières.

Clavarette

Dans le bas du village, la remise en conformité de la station a été rendue nécessaire par le non-fonctionnement de celle-ci. En effet la cuve de réception des eaux usées placée dans un talus était complètement déformée (poussée du terrain sur cette cuve), et le système de filtration qui avait trop de pente était complètement inefficace. Ces travaux ont permis le raccordement de toutes les maisons du village sur une seule et même station. Une deuxième station se trouvant à l'entrée du hameau, et ne fonctionnant pas elle non plus, a été supprimée.

Clavières

Le choix du traitement des eaux usées par le système « lagune à roseaux » a été retenu. Les travaux ont débuté fin novembre et se sont poursuivis en décembre, les conditions météorologiques étant très favorables. Deux bassins filtrants avec lit de sable, cailloux, cloisons de séparation interne et tubes drainants sont nécessaires à ce système. En fonctionnement on notera l'absence d'eaux de surface et simplement la présence de roseaux. L'efficacité du système a été prouvée dans des communes voisines, et sur le plan paysager c'est plutôt une réussite.



Réunion de chantier, lors du terrassement



Les lits filtrants en cours de réalisation

Travaux à Bruailles

A partir du mois de juillet, de gros travaux sur les réseaux vont être réalisés dans le centre du village de Bruailles. ERDF va procéder au renforcement et à l'enfouissement des lignes électriques. Nous en profiterons pour repenser l'éclairage public. Ensuite le SIAEP (eau potable) va refaire tout son réseau, ce qui est devenu un impératif. Nous coordonnerons en même temps la remise à neuf du réseau d'assainissement eaux pluviales et eaux usées. La remise en état des chaussées parachèvera le tout par la pose d'un nouvel enrobé. Quelques désagréments sont à prévoir mais il est vraiment urgent de réaliser ces travaux, compte tenu du très mauvais état des réseaux d'eau et d'égout.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

L'étude du Plan Local d'Urbanisme, lancée fin 2014, est entrée dans sa phase active cette année. Suite à un appel d'offre, nous avons sélectionné le cabinet BEMO URBA pour nous accompagner dans cette étude.

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire remplaçant le POS (Plan d'Occupation des Sols) qui :

- Définit les règles d'aménagement et de droit du sol
- Traduit les orientations d'aménagement et d'urbanisme des élus dans un contexte réglementaire fort à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- S'impose à tous (particuliers, professionnels, administrations) et sert de référence pour l'instruction des demandes d'occupation des sols (permis de construire, de démolir,...)

Son élaboration passe tout d'abord par un diagnostic précis de l'état des lieux de notre territoire ; ce travail a été réalisé au cours de l'année 2015 au travers de 5 ateliers thématiques :

- Habitat, vie sociale, équipements et services à la population, cadre de vie
- Déplacement et circulation
- Développement économique, commercial et touristique
- Paysage, patrimoine et environnement
- Activités agricoles et foncier agricole

L'Etat nous a également fait connaître les exigences réglementaires qui s'imposent à notre territoire communal et qui sont toutes reprises dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de la Jeune Loire et de ses rivières, avec lequel notre PLU doit être compatible. Ces exigences sont de plusieurs types :

- Sécurité : zones inondables, ...
- Écologiques : protection des espèces menacées, corridors écologiques, zone de protection des oiseaux, ...
- Loi Montagne
- Réduction de consommation d'espace naturel, densification douce
- Obligation de mettre en phase les zones nouvelles à urbaniser et les objectifs retenus de croissance de la population pour les 10 prochaines années

Prochainement nous allons élaborer le PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable, qui fixera les orientations choisies par les élus pour les 10 prochaines années.

Durant presque toute l'année 2016 auront lieu l'étude environnementale, et en parallèle le travail de zonage et l'établissement du règlement de notre PLU. Ensuite il y aura l'enquête publique et l'approbation du PLU, qui entrera alors dans sa phase de mise en œuvre probablement courant 2017.

La durée de vie d'un PLU est de 10 ans, avec une obligation de faire un bilan lors de la 9^{ème} année, mais nous mettrons certainement en place un tableau de bord permettant d'en suivre les principaux paramètres (évolution de la population, surface urbanisée, ...) pour vérifier s'ils sont en phase avec les hypothèses initiales que nous aurons prises.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans la foulée des fusions de régions, l'État a poussé les Communautés de Communes (CC) à se regrouper pour en constituer de plus importantes ; dans le cas de la CC Rochebaron à Chalencon, à laquelle nous appartenons, le regroupement n'était pas une obligation, mais finalement les conseillers communautaires ont fait le choix majoritaire d'un rapprochement avec la CC des Marches du Velay (Beuzac, La Chapelle d'Aurec, Monistrol, Saint Pal de Mons, Sainte-Sigolène et Les Villettes). Le Conseil municipal de Malvalette, et ses représentants au conseil communautaire, ont voté à l'unanimité contre ce choix. Non parce que nous refusons toute évolution, mais au contraire parce que nous aurions souhaité que ce regroupement se fasse aussi avec la CC de Loire-Semène, à laquelle appartient Aurec. Ce choix nous semblait plus cohérent avec le bassin de vie naturel de la plupart des malvalettois.

En juin 2016, la fusion des CC Marches du Velay et Rochebaron à Chalencon, sera sans doute effective, et nous n'y aurons probablement plus que 2 conseillers au lieu de 3, mais nous ferons tout notre possible pour continuer à y défendre l'intérêt de Malvalette et de ses habitants ; d'autant que plusieurs compétences seront prochainement assurées par la CC, dont les ordures ménagères au 1^{er} janvier 2017, et l'assainissement au 1^{er} janvier 2020.

ANIMATION

Une yourte à Malvalette !

Cet été, la commune a accueilli une itinérance artistique sur le thème de la Loire et des jardins, interprétée par la Compagnie du Théâtre des Chemins. Cette troupe ardéchoise donne des spectacles de théâtre sur les communes traversées par la Loire de la source à l'estuaire et, Malvalette se situant sur le parcours de ce fleuve mythique, a souhaité participer à cette aventure artistique et culturelle.

Le samedi 25 juillet après-midi, un spectacle conté et musical intitulé « Les oiseaux ont leurs mots à dire » s'est déroulé en bord de Loire au lieu dit Freygeou. Ce conte, rempli de sagesse et d'humour, a su transporter petits et grands dans l'histoire fabuleuse des oiseaux.



A la fin du spectacle, le public était invité à se rendre au bourg pour participer à deux ateliers encadrés par les comédiens de la troupe.

L'atelier « Chants traditionnels » s'est déroulé en plein air et invitait petits et grands à chanter sur des musiques traditionnelles d'Auvergne. Chacun a pu fredonner des airs de bourrées, de valse, de chansons d'amour ou de travail au son d'un accordéon ;

L'atelier « Contes » s'adressait aux enfants qui ont pu s'initier à l'art de raconter des histoires autour des oiseaux, de la forêt, de l'eau, des jardins... Ces exercices ludiques d'expression corporelle et orale ont pris place sous la yourte des comédiens montée pour l'occasion au cœur du village.

Le dimanche 26 juillet à 11h00 puis à 15h00, un atelier « Lutherie végétale » a enchanté les enfants qui ont pu fabriquer eux-mêmes des instruments de musique à cordes frottées et pincées à partir de végétaux comme des bambous, des courgettes ou des carottes.

Enfin à 17h00, après une balade « contée », un spectacle appelé « Sève qui pleut » s'est déroulé à la Chapelle Sainte-Reine et a révélé l'histoire de Firmin et Eugénia pendant la guerre de 14/18. Cette narration poétique, qui a su mêler le théâtre et la danse aérienne autour d'un arbre, est inspirée de l'œuvre de Giono, de Pinkola Estés et de témoignages de poilus.



Ces deux journées se sont terminées dans une ambiance festive et dansante au son de l'accordéon sous la yourte.

La commune tient à remercier les bénévoles des associations présentes sur les lieux, l'« Association du Four de Bruailles » et le « Club canin des Gorges de la Loire », qui ont su créer une ambiance conviviale et sympathique durant tout le week-end.

L'ensemble des spectacles et des ateliers était gratuit pour le public grâce au concours de la Communauté de Communes de Rochebaron en Chalençon, du Conseil culturel territorial et, du Pays de la Jeune Loire et ses rivières. Nous tenons également à remercier l'Office de tourisme de Bas-en-Basset qui a participé activement à la communication de cet événement.

Concert de Noël

Le samedi 19 décembre à 17h00, s'est déroulé le concert de Noël organisé par la commune. Deux groupes se sont produits dans l'église de Malvalette : « l'ensemble vocal d'Aurec » et « The blue grass ». Les chanteurs de la chorale d'Aurec ont repris des chants traditionnels russes, irlandais et hongrois, ainsi que des Airs d'opéra et de comédie nous plongeant ainsi dans l'ambiance douce des fêtes de Noël.



En deuxième partie, le groupe de bluegrass, a su révéler les performances de ses joueurs de banjo, basse et dobro et a donné un spectacle dynamique, rythmé par la voix entraînante d'Isabelle Thivillon, notre conseillère municipale.

Plus de cent vingt personnes étaient au rendez-vous et ont réservé le meilleur accueil aux chanteurs et musiciens. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance détendue autour d'un verre de vin chaud.

Repas et colis des aînés



Le dimanche 29 novembre, 43 convives ont partagé un bon moment de convivialité lors du traditionnel repas des aînés à l'hôtel de la Loire à Bas en Basset.

Les membres du CCAS ont également confectionné et distribué 49 colis aux aînés de notre commune qui n'ont pas participé au repas.

VIE ASSOCIATIVE

Club canin des Gorges de la Loire

L'association du Club canin des Gorges de la Loire a eu une activité très dense en 2015 puisqu'elle a recueilli 59 inscriptions, un chiffre qui est en progression d'année en année. Les adhérents ont pu cette année encore faire travailler leur animal sur diverses activités telles que l'Ecole du chiot, l'éducation canine dont celle des chiens catégorisés, la sociabilité, l'obéissance ou encore l'obéyrythmée. Les deux rassemblements annuels, le concours d'Agility le dimanche 12 avril 2015 et le concours d'obéissance en championnat régional les 17 et 18 octobre 2015, ont également attiré de nombreux passionnés venus faire concourir leurs chiens dans une ambiance de travail et de convivialité. Ces manifestations seront reconduites en 2016 sur les dates suivantes : le 10 avril 2016 pour le concours d'Agility et les 22 et 23 octobre pour le concours d'obéissance.



« Le chien, nous n'avons pas à conquérir sa confiance ni son amitié, il naît notre ami. »

Maurice Maeterlinck

Anne Patural

« Lou SOURCIERS de MAYOU » (ASMM)

Comme à son habitude, en 2015, l'association de Mayol a organisé plusieurs évènements, permettant aux habitants du village de se rencontrer et de passer ensemble de bons moments de convivialité. C'est aussi une bonne occasion pour les nouveaux venus, de faire connaissance avec leurs voisins, et de s'intégrer à la vie du village.

Tout a commencé par un « fougà » qui a eu lieu finalement le 14 mars, un peu en retard sur le carnaval pour cause de météo défavorable.

Puis la désormais traditionnelle fête du village, qui réunissait cette année environ 120 personnes a eu lieu le 20 juin au stade de Mayol. Un bien agréable moment, passé à discuter en partageant un verre de sangria, par cette belle soirée de début d'été, avant de passer à table sous le chapiteau, pour terminer tard dans la nuit en dansant au son de la musique diffusée par notre DJ local : Richard.

Le concours de pétanque début septembre a réuni 28 doublettes d'adultes et 12 d'enfants ; la journée s'est achevée avec la soupe aux choux mitonnée dans la bonne humeur par nos maitres cuisiniers ; la participation a été plus faible que les années précédentes, peut-être à cause de la date choisie.

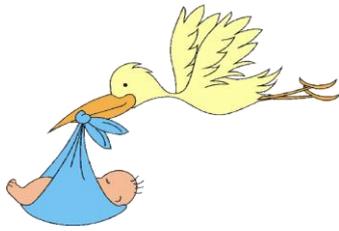
Enfin le 24 décembre, le père Noël des enfants et le vin chaud à la chapelle ont réuni une assemblée nombreuse de participants de Mayol et des villages voisins.

En ce début d'année 2016, l'assemblée générale de l'association a réuni une soixantaine de personnes, à l'école de Mayol, pour partager les galettes des rois. Preuve de la vitalité de cette association, un nouveau bureau a été élu, avec 5 nouveaux membres et Jérôme Barbier a été reconduit président.

2016, une année particulière pour l'association qui fêtera ses 40 ans d'existence, depuis cette année 1976, où elle fut fondée à l'origine comme association sportive, pour permettre aux jeunes du village et des alentours de jouer au foot. Depuis une dizaine d'années, il n'y a plus d'équipe de foot, et l'association s'est transformée pour conserver et entretenir son patrimoine (le stade de Mayol) et animer la vie locale, alors bon vent aux « Sourciers de Mayou » pour 40 nouvelles années !



ETAT CIVIL 2015



NAISSANCES HORS COMMUNE

Elie DANNENMULLER
Léo BESSY

30 octobre 2015
13 septembre 2015



BAPTÊME CIVIL

Camille Jeanne Laura NUEL

30 mai 2015



MARIAGE

Nicolas CHARRA / Sarah BEN FADHEL

23 mai 2015



DÉCÈS

Henri Benoît BEAU
Odette Marie Céline Sylvie SAHUC
Gilles Pierre Auguste GUILLOUD

31 janvier 2015
10 mars 2015
02 juin 2015

HOMMAGE

Henri BEAU nous a quitté en début d'année 2015 ; il fut maire de la commune de Malvalette de 1967 à 1995, à une époque où la population de la commune était au plus bas. Il fut l'artisan de l'alimentation en eau potable, puis de la mise en place des systèmes d'assainissement collectif dans les villages, permettant ainsi la rénovation d'habitats anciens et l'arrivée de nouveaux habitants dans les villages. La renaissance de la commune de Malvalette était ainsi amorcée et devait s'amplifier dans les années qui suivirent avec le phénomène de retour à la campagne, de ceux qu'on a appelés les néo ruraux.

De prime abord un peu rude, parfois autoritaire, Henri Beau sut néanmoins être au service des malvalettois durant ces longues années, et lorsque, devenu moi même adjoint, puis maire, j'avais l'occasion de le rencontrer, il me parlait toujours des affaires communales, pour lesquelles il avait toujours le même intérêt. Alors, merci Monsieur Beau pour votre action et adieu.

Jean-Philippe Montagnon

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture au public de la Mairie :

	MATIN	APRES-MIDI
➤ Lundi	10h30 à 12h30	13h30 à 16h00
➤ Mardi	10h30 à 12h30	13h30 à 16h00
➤ Mercredi	FERMETURE TOUTE LA JOURNEE	
➤ Jeudi	10h30 à 12h30	13h30 à 16h00
➤ Vendredi	10h30 à 12h30	13h30 à 16h00
➤ Samedi (1 semaine sur 2 : ouverture semaine paire uniquement)	9h00 à 12h00	

Quelques dates à retenir

- Samedi 20 février à 18h30 : Fougade de Mayol au stade (ouvert à tous)
- Dimanche 10 avril 2016 : Concours d'Agility au Club canin des gorges de la Loire
- Samedi 4 juin 2016 à 16h : Concert de jazz à l'ancienne école de Bruailles
- Samedi 18 juin : fête du village de Mayol (réservé aux habitants de Mayol)
- Samedi 17 septembre à 14h : concours de pétanque au stade de Mayol, suivi d'une soupe aux choux à partir de 19h (ouvert à tous)
- Samedi 22 et dimanche 23 octobre : Championnat régional du concours d'obéissance au Club canin des gorges de la Loire
- Samedi 24 décembre : père Noël et vin chaud à Mayol (ouvert à tous)